



## Planète à vendre

Scénario et réalisation : Alexis Marant

Production : ARTE France, Capa Presse TV, France 2010

Caméra : Alexis Marant, Olivier Raffet e.a.

Montage : Bruno Joucla

Musique : Mud

Son : Laurent Langlois, Sylvain Girardeau

Documentaire, 52 minutes (version courte)

Recommandé : dès 16 ans | postobligatoire

Langues : français, allemand (part. sous-titré)

Matériel pédagogique : Mireille Gugolz, 2012

Thèmes : terres cultivables, accaparement des terres, droits fonciers, alimentation, néocolonialisme, mondialisation

### Contenu

En examinant une photo prise par satellite, on serait tenté de penser que l'on connaît précisément l'importance de la surface cultivable dont dispose la population d'un pays pour se nourrir. Mais cette impression est trompeuse. Les terres cultivées visibles ne sont plus, depuis longtemps, la propriété de la population locale et souvent aussi, elles ne servent plus à assurer les bases de subsistance. De plus en plus souvent, elles appartiennent à des investisseurs étrangers.

Dans le contexte de la mondialisation du commerce et des marchés financiers, les investisseurs du monde entier sont en quête d'objets lucratifs à acquérir. Les surfaces agricoles productives du monde entier en font partie. Depuis le début de la crise alimentaire de 2008, les investisseurs internationaux ont acheté dans les pays en développement des millions d'hectares de terres cultivables. Les acquéreurs sont surtout des investisseurs en provenance des pays riches (Amérique, Europe) et des pays émergents comme le Japon, la Chine, les pays du Golfe ou encore l'Inde. Les terres sont achetées dans le monde entier : en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud ou en Russie. Les investisseurs sont en train de transformer le monde en un gigantesque monopoly. La population rurale autochtone fait partie des grands perdants de ce « jeu » ; pendant des générations, ces petits paysans ont cultivé leurs terres, ce qui leur permettait de se nourrir et de nourrir une grande partie de la population. Une fois que la terre sur laquelle ils vivaient est vendue, ces gens n'ont plus guère de chance de rester. Souvent aussi, ils n'ont pas de titres de propriété ni le soutien nécessaire pour s'opposer aux acheteurs ou au gouvernement. Ils assistent impuissants à la perte de leurs bases de subsistance. Il est fréquent qu'ils n'aient plus d'autre issue que la migration à destination d'autres régions du pays ou d'un autre pays. Le chemin vers la pauvreté est déjà tout tracé.

« Planète à vendre » pose une question centrale : comment la vente massive de terres cultivables se répercute-t-elle sur les pays concernés et leur population ? Il apparaît alors clairement que les

pays en développement courent le risque de ne plus pouvoir alimenter suffisamment leur population sans aide extérieure. La course pour les meilleures terres fait monter le prix des terres, si bien que les petits paysans n'ont plus aucune chance d'avoir une terre en fermage.

Guidés par le seul souci de tirer le meilleur profit des investissements agricoles, les investisseurs internationaux et les membres à la tête des gouvernements sonnent la chasse aux derniers terrains disponibles de notre Terre. C'est l'histoire d'un « Far West » moderne – de la conquête des terres agricoles qui modifie le visage du nouveau monde moderne. Le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Jacques Diouf, parle à ce propos du « danger d'un néocolonialisme agricole ». Les pessimistes parlent du bradage des terres agricoles ou de la « Planète à vendre ».

---

### Le film

Ce film, un condensé de la version originale de 90 minutes, réunit les propos recueillis auprès des « acteurs planétaires », des vues saisissantes des terres achetées ainsi que des réactions à la crise alimentaire autour du globe. Géographiquement, ce film se focalise sur l'Éthiopie. L'équipe de tournage accompagne les investisseurs dans leurs activités commerciales et braque aussi les projecteurs sur les réflexions des membres du gouvernement des pays acheteurs. Le réalisateur Alexis Marant réussit à présenter de manière assez objective la stratégie des Saoudiens qui achètent de grandes surfaces en Éthiopie. Et il décrit aussi les rêves d'avenir d'un investisseur indien qui dirige en Éthiopie la plus grande plantation de roses et prévoit de transformer en une gigantesque rizière les terres encore vierges qu'il vient d'acquérir.

Pour contrebalancer, Marant laisse aussi s'exprimer le directeur de la FAO ainsi que des représentants d'ONG et des journalistes qui portent un regard critique sur la tendance à acheter des terres cultivables tout autour du globe. Les passages dans lesquels la parole est donnée aux petits paysans et aux éleveurs contraints de renoncer à leurs terres donnent à réfléchir, tout comme la suffisance des investisseurs.

Le réalisateur Alexis Marant est né en France en 1968 et travaille comme cinéaste depuis 1994. Pour le film « Planète à vendre », Marant a reçu le prix spécial du jury au Festival International du Grand Reportage d'Actualité FIGRA 2012.

---

### Informations générales

#### **Land Grabbing – accaparement des terres, confiscation des terres**

A l'échelon planétaire, des investisseurs sont en train d'acheter les grandes surfaces de terres cultivables encore disponibles, en priorité dans les pays en développement. Au cours de ces dernières années, des millions d'hectares de terres ont été vendus ou donnés en fermage pour des décennies en Asie, en Afrique, en Amérique latine ainsi qu'en Russie et en Australie.

Ceux qui critiquent cette tendance de portée mondiale parlent de « land grabbing ». L'expression anglaise peut être traduite littéralement par « accaparement des terres » ou « ruée sur les terres ». On parle aussi de « mainmise sur les terres » ou de « confiscation des terres ». Il s'agit de transactions commerciales au moyen desquelles des acteurs à l'échelon de l'État ou des investisseurs privés acquièrent de grandes surfaces de terres sur des territoires étrangers, surtout dans les pays en développement et les pays émergents.

Cette expression est connotée négativement principalement en raison du fait que les transactions concernant de vastes surfaces de terres cultivables violent souvent les droits fonciers des petits paysans autochtones ou les chassent même de leurs terres. Ceux qui sont contraints de quitter leur terre n'ont souvent pas d'autre alternative que de se diriger vers la périphérie des grandes villes où ils luttent pour survivre sans filet de sécurité. Un petit paysan éthiopien décrit dans le film cette situation sans issue. Il envisage aussi de prendre les armes, dans sa détresse, afin d'assurer la survie de sa famille et de son clan.

Le « land grabbing » peut être pratiqué par des autochtones ou des étrangers, des petits paysans ou des multinationales, par des personnes au service de l'Etat ou des privés. Pour l'essentiel, il est possible de distinguer trois groupes d'investisseurs :

1. Des entreprises d'Etat de pays émergents qui ne disposent pas eux-mêmes de ressources suffisantes en terres et en eau pour pouvoir nourrir leur population. Ce sont souvent des pays qui souffrent eux-mêmes des changements climatiques et qui, en raison de la désertification, connaissent eux-mêmes une pénurie d'eau. Dans ce groupe, il faut citer en particulier les pays du Golfe, la Chine, la Corée du Sud et l'Inde.

Dans le film, nous apprenons à quel point l'Arabie Saoudite est confrontée à la pénurie de ses réserves d'eau. Les responsables du gouvernement du pays cherchent une solution à ce problème en établissant par exemple des liens étroits avec l'Ethiopie pour y acquérir de grandes surfaces de terres. L'Ethiopie de son côté s'intéresse à ce commerce parce qu'elle espère ainsi un essor économique, le développement de ses infrastructures et des emplois.

2. Les investisseurs en provenance des pays industrialisés sont particulièrement intéressés à des surfaces cultivables propices à des plantes énergétiques (soja, maïs, colza, palmiers à huile, canne à sucre, etc.). Ceci leur permet d'améliorer leur accès aux énergies renouvelables et à la production de fourrage. Dans ce groupe d'investisseurs, il y a surtout des entreprises de pays européens et nord-américains.

3. Le troisième groupe d'investisseurs se compose de banques et de fonds d'investissements qui connaissent un essor considérable. Depuis la crise financière et la crise alimentaire de 2008, ils voient dans les surfaces cultivables une forme de placement attractive.

Comme on l'apprend dans le film, de nouveaux fonds d'investissements sont créés presque tous les jours pour l'acquisition de terres arables.

(Source : INKOTA-netzwerk, mars 2010)

### Faits et chiffres concernant l'accapement des terres

Il est difficile d'obtenir des chiffres précis à ce sujet. Comme on l'apprend dans le film, les investisseurs avancent masqués lorsqu'il s'agit de leurs affaires et de leurs projets. Leur image et la concurrence peuvent en être les raisons. De ce fait, les chiffres officiels diffèrent beaucoup selon les sources et varient aussi en fonction de la perspective de l'acteur.

Land Matrix, une nouvelle banque de données en ligne consacrée à la question de la répartition des terres (<http://landportal.info/>) indique que 83 millions d'hectares de terres auraient été vendus et loués ces 10 dernières années à des investisseurs étrangers. L'organisation humanitaire Oxfam estime pour sa part que la zone d'ombre est gigantesque, si bien qu'elle cite une superficie de 227 millions d'hectares. Selon l'organisation « Coalition internationale pour l'accès à la terre », 87 millions d'hectares auraient été vendus. La Banque mondiale parle, elle, de 57 millions d'hectares. Le volume financier des transactions est chiffré par l'organisation GRAIN à plus de 100 milliards de dollars états-uniens.

Même si les chiffres concernant les terres vendues et encore à vendre présentent des variations importantes, l'ampleur des surfaces cultivables vendues et achetées sur le marché mondial est colossale. A titre de comparaison : la superficie de l'Europe est de 178 millions d'hectares.

Quelques chiffres choisis donnent une idée de ce sujet sensible qui continuera d'être d'actualité : Jusqu'à maintenant, la Chine a dépensé 50 milliards de dollars pour des achats de terres. Elle a acheté entre autres 2,8 millions d'hectares de terres au Congo pour des plantations de palmiers à huile. Au Sierra Leone, la Chine compte investir 1,2 milliards de dollars pour la production de riz. L'Arabie Saoudite entend cultiver à l'avenir un millions de tonnes de riz par an en Ethiopie. Un groupe d'investisseurs indiens souhaite investir 2,5 milliards de dollars en Afrique de l'Est afin de produire

pour le marché indien. Au Mozambique, des multinationales du secteur de l'énergie étaient candidates en 2007 pour acquérir 5 millions d'hectares de terres. Cela représente un septième de la surface productive du pays. 40 % de la population pratiquent une économie de subsistance.

(Sources : Frankfurter Rundschau, 12.8.2011, INKOTA-netzwerk, Grossflächige Landnahmen, 2010, Der Bund, 29.5.2012)

### **La problématique des carburants végétaux**

Depuis un certain temps, l'économie mondiale cherche à changer de cap et à choisir des sources d'énergie alternatives dans de nombreux domaines. Les carburants végétaux comme l'agro-diesel et l'éthanol constituent des produits de remplacement de l'essence et du diesel traditionnel très en vogue. Ces carburants d'origine végétale sont censés remplacer les matières premières d'origine fossile et diminuer la dépendance à leur égard. Depuis que les agrocarburants sont encouragés au niveau politique en Europe et aux Etats-Unis surtout, on assiste à une véritable course contre la montre pour acquérir des terres cultivables. Le colza, le soja, les palmiers à huile sont utilisés pour produire le bio-diesel. Pour fabriquer du bio-éthanol en remplacement de l'essence, on utilise du maïs, de la canne à sucre et du blé. L'UE entend augmenter de 10 % la part des agrocarburants ajoutée aux carburants fossiles. Mais l'UE doit toutefois importer un tiers des plantes énergétiques nécessaires. A cet effet, elle a besoin de grandes surfaces cultivables dans d'autres pays. C'est ainsi que la solution d'un problème se trouve en conflit avec un nouveau problème.

(Source : INKOTA-netzwerk, Grossflächige Landnahmen, 2010)

### **Qu'espèrent les vendeurs ?**

Les gouvernements des pays en développement, en l'occurrence ceux des pays qui vendent leurs surfaces agricoles à grande échelle escomptent un gain quant au développement économique de leur pays. Ils espèrent des créations d'emplois, des améliorations de l'infrastructure (par ex. routes, ports, etc.) et des nouvelles technologies. Les pays en développement se fient aux promesses des investisseurs et aux recommandations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (cf. le film).

### **Qu'est-ce qui permet l'accaparement des terres ?**

Dans de nombreux pays, la population est exclue des négociations que conduisent les gouvernements avec les investisseurs internationaux. Les négociations ont lieu en catimini et la population est placée devant le fait accompli.

Les petits paysans qui cultivent leurs terres depuis des générations ne possèdent souvent pas de titre de propriété. Dans de nombreux pays, il n'y a pas de bureau du cadastre susceptible de délivrer des titres de propriété. Il est donc rare qu'il existe des documents valables qui pourraient confirmer les droits à la terre. Longtemps, de tels documents n'étaient pas nécessaires car il y avait suffisamment de terres disponibles. Mais aujourd'hui, les petits paysans, les nomades, les éleveurs et les pêcheurs se trouvent menacés à différents endroits du monde et ils craignent de perdre leur terre car elle suscite soudain de l'intérêt sur le marché international et a pris de l'importance.

Par ailleurs, les personnes qui vivent sur les terres vendues par les gouvernements font souvent partie de la couche sociale inférieure de la population ; elles ne disposent donc d'aucun moyen ou de moyens très faibles (instruction, argent, pouvoir) pour défendre leurs droits. Ces petits paysans doivent quitter leur terre et sont témoins de la façon dont ceux qui ont du pouvoir la convertissent en une grosse somme d'argent. Pour prévenir les mouvements de résistance, on leur promet des emplois et une meilleure infrastructure.

### **Les conséquences de l'accapement des terres**

Dans le film, des éleveurs et des petits paysans éthiopiens décrivent la manière dont leur vie a changé après la vente de la terre qui leur servait de gagne-pain ainsi que les promesses qui leur avaient été faites. Les personnes chassées de leur terre ont perdu le plus souvent les bases de leur alimentation. Les petits paysans n'ont plus de terre à cultiver, les éleveurs ne peuvent plus faire paître leurs vaches nulle part et les pêcheurs n'ont plus accès au cours d'eau. Quant aux sources d'eau utiles au bétail et aux gens, on en bloque l'accès.

Le fait de leur refuser l'accès à la terre et à l'eau plonge les gens dans la pauvreté et la faim. En 2009, le nombre d'affamés a augmenté pour atteindre 1,2 milliards de personnes. Cette crise est aggravée par les investissements agricoles. La situation est similaire dans de nombreuses régions du monde : au Brésil, 0,3 pour cent de la population possède 45 pour cent de la surface cultivable tandis que 5 millions de familles ne possèdent rien. Au cours de ces 15 dernières années, 35'000 familles ont été chassées de leur terre en raison de la culture de canne à sucre à des fins commerciales, 150'000 personnes ont perdu du même coup leurs bases de subsistance. Au Pérou, 70 pour cent de la région amazonienne est subdivisée en zones d'extraction du pétrole et ces dernières se trouvent sur sol indigène. Les déplacements forcés concernent 350'000 indigènes. En Inde, dans l'Etat d'Andhra Pradesh, 55 pour cent de la population rurale sont sans terre et donc marqués par la faim et la pauvreté.

Certains des paysans chassés de leur terre tentent leur chance dans les grandes villes et se retrouvent dans les quartiers périphériques miséreux. Leur nouvelle vie n'est plus faite alors que de pauvreté, de chômage, de maladies et de faim. Certains réussissent à émigrer dans un pays un peu mieux loti du point de vue économique ou se risquent même en Europe ou en Amérique. Mais là aussi, les perspectives d'avenir des déracinés ne sont guère meilleures. Il leur manque le niveau de formation nécessaire pour avoir la possibilité de bâtir une nouvelle vie dans un pays industrialisé. Ne pas posséder de terre signifie donc dépendance, pauvreté et, surtout, faim. Posséder de la terre représente aussi une identité culturelle et sociale

(Source : Rima Hanano, RESET-Redaktion, 2009)

### **La lutte contre l'accapement des terres**

Malgré les rapports de force inégaux entre les investisseurs internationaux et la population rurale, les protestations contre les nouvelles transactions foncières (land deal) se multiplient. Tout autour du globe, beaucoup de personnes concernées et de personnes engagées s'opposent à l'accapement des terres et demandent que les droits fonciers soient mis en œuvre de manière équitable. Cette résistance n'a pas lieu seulement au niveau privé et n'est pas seulement pilotée par les ONG : des membres du gouvernement plaident eux aussi en faveur de négociations équitables.

### **Le cas de Daewoo à Madagascar**

La population de Madagascar s'est opposée avec succès à un achat de terres injuste et inhumain. Le cas de Daewoo à Madagascar est également abordé dans le film : en 2008 la filiale du groupe sud-coréen Daewoo a entamé des négociations avec le gouvernement malgache. Le groupe Daewoo souhaitait louer 1,3 milliards d'hectares de terre (la moitié de la surface agricole de l'île) pour 99 ans, afin d'y produire du maïs fourrager. La Corée du Sud aurait été ainsi totalement indépendante des prix sur le marché mondial. A Madagascar, près de 80 pour cent de la population vivent de l'agriculture. Si cette transaction avait abouti, des milliers de personnes auraient perdu leurs bases de subsistance. Le gouvernement a tenté de régler cette affaire en cachette. Mais des journalistes du Financial Times ont éventé les négociations et ont déclenché une vague de protestations dans le pays ; ces dernières ont débouché sur des affrontements violents entre la population et la police. Ces événements ont eu pour conséquence la démission du président et l'annulation des contrats (voir le film).

Des protestations similaires sont signalées dans le monde entier. En 2008, des actions de protestation violentes ont eu lieu dans une soixantaine de pays en raison de la crise alimentaire et financière. Comme le prix des denrées alimentaires prenait l'ascenseur, certains pays ont décidé de stopper les exportations d'aliments. Ceci a plongé dans de grosses difficultés les pays dépendants des importations de produits alimentaires. De nombreux gouvernements ont été acculés et ont dû faire quelque chose. L'achat de surfaces cultivables par des représentants de l'Etat et des investisseurs privés doit être aussi compris comme une réaction à cette évolution.

Les protestations contre l'accaparement des terres ne se terminent pas nécessairement par des conflits violents. Des paysans sans terre et des personnes qui se mobilisent à leurs côtés sont de plus en plus nombreux à rejoindre des mouvements d'ampleur mondiale pour mener une lutte non-violente contre les expropriations et réclamer la restitution des terres.

#### **Résistance non-violente: Ekta Parishad, Inde**

En Inde, le mouvement populaire Ekta Parishad mène depuis une vingtaine d'années une résistance non-violente dans l'esprit de Gandhi. Ekta Parishad est connu pour ses marches non-violentes afin d'attirer l'attention sur les droits des sans-terre et de demander au gouvernement d'agir. En 2007, 25'000 personnes appartenant à différentes régions ont parcouru depuis Gwalior 350 km à pied sur la National Highway à destination de Delhi afin de réclamer au gouvernement une réforme agraire. En réaction à cela, le ministre du développement rural a annoncé la constitution d'un comité pour la réforme agraire nationale.

Cette année (2012), le mouvement Ekta Parishad organise à nouveau une marche vers Delhi. Car les promesses n'ont été tenues que marginalement ou pas du tout. Cette fois, les personnes devraient être près de 100'000 à demander au gouvernement d'agir (cf. [www.ektaparishad.com](http://www.ektaparishad.com) / [www.cesci.ch](http://www.cesci.ch)).

#### **Prix Nobel pour la résistance: Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra, Brésil**

Au Brésil, le mouvement « Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST) » est l'une des organisations les plus importantes à défendre les droits fonciers. En 1991, cette organisation a même reçu le prix Nobel alternatif et a été qualifiée récemment par Noam Chomsky lors du forum social mondial de « mouvement populaire le plus important au monde ». L'organisation met sur pied des manifestations de masse et des marches aux étoiles ainsi que l'occupation de terres à l'abandon et diverses autres opérations (cf. [www.mst.org.br](http://www.mst.org.br)).

#### **Directives internationales de Rome**

Afin de désamorcer les conflits, des directives internationales volontaires ont été formulées en mai 2012 à Rome à propos de l'utilisation des terres et des investissements. Des experts, des gouvernements, des représentants de l'industrie et des associations paysannes ont négocié ensemble sous la conduite de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO. Ce document de 35 pages réclame des bases de transaction équitables. Les investisseurs ont entre autres l'obligation de tenir compte des structures de propriété traditionnelles, même en l'absence de titres de propriété; ils doivent empêcher le pillage des ressources, encourager le développement durable, respecter les droits des femmes et les droits du travail. Ce document est très détaillé. Son désavantage : il n'est pas contraignant et n'a pas force de loi (cf. *Der Bund*, 29.5.2012).

#### **FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations)**

La FAO, « l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture », a été créée en 1945 et est une institution spécialisée des Nations Unies depuis 1946. La FAO dont le siège est à Rome est aujourd'hui, selon les Nations Unies, la plus grande organisation internationale active à l'échelon mondial. Elle compte 176 membres, dont la Suisse.

La FAO a pour tâche d'améliorer la production et la distribution des produits agricoles dans le monde – en particulier ceux qui sont destinés à l'alimentation. Elle doit assurer la sécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie de la population mondiale. L'augmentation de la production agricole, l'amélioration des conditions de vie dans les régions rurales ainsi que la lutte contre la faim et la sous-alimentation font partie des buts de la FAO (cf. *Wikipedia /www.fao.org*).

### **Droits humains**

Les droits humains sont des droits valables pour chaque personne. Les 30 articles sont consignés dans la « Déclaration universelle des droits de l'homme » (DDH) qui a été élaborée par la Commission des droits de l'homme de l'ONU et adoptée en 1948. La plupart des pays du monde (193) ont signé la DDH. Le but fondamental de la Déclaration des droits de l'homme est de protéger la dignité humaine face à l'arbitraire de l'Etat. Ce droit revient à chaque personne en sa qualité d'être humain et est inaliénable, inviolable et indépendant de la nationalité.

### **Le droit à l'alimentation**

Le droit à l'alimentation est l'un des droits humains les plus importants. Chaque être humain doit avoir la possibilité de se nourrir. Soit en produisant lui-même sa nourriture soit en ayant un travail convenablement rémunéré qui lui permet de se nourrir et de nourrir sa famille. Chaque personne a donc le droit à la fois moral et juridique de pouvoir se nourrir dignement.

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. [...] » (*Déclaration universelle des droits de l'homme, Art. 25, cf. aussi www.humanrights.ch*)

Sur la base du droit à l'alimentation, les Etats s'engagent a) à renoncer à des mesures qui ont pour effet que les gens ne peuvent plus se nourrir (par ex. chasser des familles paysannes de leurs terres), b) d'empêcher que l'accès existant à la nourriture soit entravé (par ex, protection des petits paysans contre l'« accaparement des terres »), c) de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accès à la nourriture (par ex. des réformes agraires, de manière à ce que les sans-terre obtiennent eux aussi des terres) (cf. *www.brotfueralle.ch*).

### **La faim, conséquence du non-respect du droit à l'alimentation et de la pratique du land grabbing**

Dans le monde, plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim. En principe, il serait possible de produire assez d'aliments pour nourrir suffisamment chaque personne. La faim est surtout répandue là où les gouvernements consacrent de vastes surfaces de terres fertiles à l'exportation de produits vivriers ou les vendent à des entreprises internationales pour la culture de végétaux destinés à la production d'agrocarburants. En plus, les terres arables font de plus en plus l'objet de transactions boursières en tant qu'objet de spéculation. Il reste ainsi de moins en moins de terre pour la production vivrière locale. La diminution de la fertilité des sols due aux monocultures, la perte de la diversité biologique, la consommation de viande accrue, la hausse des prix du pétrole et des engrais ainsi que les inondations et les sécheresses catastrophiques liées aux changements climatiques aggravent encore considérablement la faim dans le monde.

Lorsqu'un gouvernement vend des surfaces importantes de terre fertile à des investisseurs, cette pratique a des effets d'autant plus dévastateurs que dans ce pays, une grande partie de la population vit en région rurale et dépend de l'agriculture pour subsister et se nourrir. Sa situation difficile quant à l'emploi est encore aggravée par le fait que la population est souvent marginalisée socialement car elle vit dans des régions isolées où l'infrastructure est déficiente. Après avoir été



chassées de leurs terres, de nombreuses personnes sont privées d'un accès suffisant à la terre, à l'eau et aux semences. Le soutien financier du gouvernement est rare ou très faible et pour ce groupe de la population, l'accès aux petits crédits, aux possibilités de formation, aux soins médicaux et aux moyens de communication est très difficile (Cf. [www.brotfueralle.ch](http://www.brotfueralle.ch)).

---

**Public cible**

Postobligatoire

---

**Compétences**

Les apprenants acquièrent la capacité d'aborder la question de l'accapement des terres ...

- en adoptant des perspectives différentes et en portant une réflexion critique sur le point de vue des différents intéressés.
- en saisissant toute sa complexité et en comprenant les interactions à l'échelon mondial.
- en la mettant en relation avec leur contexte de vie et en évaluant leur influence personnelle sur ce qui se passe dans le monde.

---

**Objectifs d'apprentissage**

Les apprenants

- sont capables de citer et d'expliquer divers perspectives et aspects de la problématique de la mainmise sur les terres (land grabbing).
- connaissent le contenu de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le droit à l'alimentation et peuvent faire le lien avec les exemples du film.
- sont capables d'analyser la thématique de l'accapement des terres et d'évaluer la manière dont ils influencent cette tendance.
- examinent les possibilités qu'ils ont d'agir concrètement et d'apporter leur contribution à la justice sociale.

---

**Vue d'ensemble fiches pratiques et documents à photocopier**

- Fiche pratique : Ce que dit la population rurale
- Solutions possibles de la fiche pratique
- Fiche pratique photos
- Instructions « Jeu de simulation à propos des terres cultivables »
- Document à photocopier 1: Les acteurs
- Document à photocopier 2: Carte du monde
- Document à photocopier 3: La Déclaration universelle des Droits de l'homme



## Suggestions didactiques

### Suggestion 1

#### La population rurale : conditions de vie et perspectives

*Avant de voir le film*

Regarder en détail **l'image 1** (voir fiche photos ou galerie photos dans la partie vidéo du DVD) et s'en imprégner.

Formuler en plénière les idées qui surgissent spontanément par association: chaque personne dit un mot qui lui vient à l'esprit en regardant cette image.

Répondre par écrit en petits groupes aux questions suivantes (en discuter évent. en plénière) :

- Quelle est la signification et l'importance de la terre pour ce paysan ?
- Quelle est la place occupée par l'agriculture dans notre société ?

*Après avoir vu le film*

Remplir individuellement la **fiche pratique**.

Discuter ensuite en plénière pour compléter. Question pour lancer la discussion :

- Qu'est-ce que cela signifierait pour nous d'être chassés de notre lieu de domicile ?

### Suggestion 2

#### Différentes perspectives

*Avant de voir le film*

Baromètre des opinions : diviser la salle en deux parties (à l'aide d'un ruban adhésif, d'une corde, etc.). Une partie de la salle représente l'appréciation « juste », l'autre l'appréciation « pas juste ». L'enseignante ou l'enseignant lit une série d'affirmations (voir plus bas). Les élèves réagissent à ces affirmations en prenant place dans l'une ou l'autre moitié de la salle. Entre-temps, l'enseignant/l'enseignante pose une question complémentaire à l'un ou l'autre participant (par ex. pourquoi es-tu d'accord/n'es-tu pas d'accord ? Qu'est-ce qui guide ton opinion ? As-tu pu répondre facilement/avec difficulté ? Etc.).

Affirmations possibles :

- « Il y a assez de nourriture dans le monde pour que personne n'ait à souffrir de la faim. »
- « Je ne suis pas du tout concerné/e par la faim des gens en Afrique ou en Asie. »
- « Je porte la responsabilité de la faim des gens dans d'autres parties du monde. »
- « Si chacun avait à disposition un lopin de terre à lui, personne ne serait pauvre. »
- « Chaque être humain a droit à une nourriture suffisante. »
- « Les personnes pauvres ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes. »
- « Les gens pauvres sont plus heureux. »
- « Les personnes qui sont riches le méritent. »
- « Les personnes qui sont riches ont beaucoup travaillé et l'ont fait honnêtement. »
- « Le fossé entre pauvres et riches suit la fracture Nord-Sud. »
- « Les gens les plus riches du monde vivent en Europe et aux Etats-Unis. »

*Après avoir vu le film (réserver de préférence une double leçon à cet effet)*

Revenir sur le baromètre des opinions en plénière. Reprendre éventuellement certaines affirmations. Question pour lancer la discussion :

- Est-ce que certaines opinions ont changé ou se sont confirmées à la suite du film ? Lesquelles ? Pourquoi ?
- Réaliser le jeu de simulation « Terres cultivables en Ethiopie » (cf. **Instructions concernant le jeu de simulation et document à photocopier 1**).

Lancer ensuite la discussion en plénière :

- En quoi la négociation du jeu se distingue-t-elle de la réalité telle qu'elle apparaît dans le film ? Quels sont les parallèles ?

Autre possibilité de jeu de rôle (pour les classes de niveau inférieur) :

Jeu de mémoire (memory) avec le **document à photocopier 1** (voir suggestions pour approfondir le sujet).

### Suggestion 3

#### **Les structures du pouvoir et la répartition des terres – autrefois et aujourd’hui**

*Avant de voir le film*

Sur une carte du monde (**document à photocopier 2**) indiquer et inscrire les pays (choisir une couleur) qui étaient d’anciennes puissances coloniales. Choisir une autre couleur pour indiquer les colonies. Effectuer éventuellement des recherches à ce sujet dans les livres d’histoire et de géographie.

(Concernant la répartition du monde vers 1914 voir p.ex. : [www.cyberhistoiregeo.fr/spip.php?article21](http://www.cyberhistoiregeo.fr/spip.php?article21) ou <http://www.encyclopedie.bseditions.fr> les possessions coloniales en 1914)

*Après avoir vu le film*

Sur une carte du monde (**document à photocopier 2**) indiquer les pays d’où proviennent les investisseurs internationaux qui acquièrent des terres et qui sont cités dans le film. A l’aide d’une autre couleur, indiquer les pays dans lesquels on achète des terres cultivables (chapitre 1 du film, minute 6 environ)

Comparer les deux cartes et les analyser :

- En quoi ces deux cartes se distinguent-elles ? Qu’ont-elles de commun ?
- Quels parallèles/quelles différences peut-on constater entre l’histoire coloniale et la répartition actuelle des terres cultivables ?

### Suggestion 4

#### **Ma marge de manœuvre personnelle**

*Avant de voir le film*

Jeu des estimations : former des petits groupes. L’enseignante/l’enseignant lit à haute voix des questions concernant l’ensemble du groupe ; chaque petit groupe doit estimer lui-même la bonne réponse. Chaque petit groupe se met d’accord sur un chiffre. La réponse est transcrite sur un petit papier. L’enseignante/l’enseignant réalise alors un sondage dans l’ensemble du groupe en comptant les mains levées. Les résultats sont notés au tableau. Le petit groupe qui se rapproche le plus du chiffre effectif obtient un point.

Questions possibles :

- Qui a mangé du riz la semaine dernière ?
- Qui s’est déplacé en voiture la semaine dernière ?
- Qui mange de la viande ?
- Qui a déjà reçu une fois une rose rouge en cadeau ?
- Qui boit tous les jours du café ?
- Qui a une famille qui possède des terres ?
- Qui est issu d’une famille paysanne ?
- ...

*Après avoir vu le film*

Reprendre les questions d’introduction et les résultats et y réfléchir. Discuter ensuite en petits groupes à propos des questions ci-dessous et prendre note des avis exprimés.

- En quoi ces questions sont-elles en rapport avec le sujet du film ?
- Présenter les réponses en plénière et en discuter.

Réponses possibles :

- La consommation croissante de riz dans le monde requiert davantage de surfaces cultivables.
- Pour fabriquer le bio-diesel, il faut de grandes quantités de soja, une plante cultivée dans d'immenses monocultures.
- Pour produire de la viande, des millions de tonnes de fourrage à base de soja sont importées des régions tropicales et subtropicales où des millions d'hectares de terre fertile sont utilisés à cet effet.
- Plus de la moitié des roses sont importées, surtout d'Amérique du Sud et d'Afrique.
- Le café est cultivé dans de nombreuses régions d'Amérique du Sud. La consommation de café accroît aussi la consommation de sucre, ce qui se répercute sur la culture de la canne à sucre et son ampleur.
- En Suisse, les gens qui possèdent des terres ont généralement un titre de propriété. En Suisse, l'Etat ne peut guère exproprier les gens, contrairement à ce qui se passe par ex. en Ethiopie.
- En Suisse aussi, les paysans ont une certaine dépendance face à l'accès à la terre et à l'eau. Posséder de la terre permet aussi d'avoir une identité, aux paysans et à d'autres personnes.
- ...

Trouver individuellement ou par petits groupes des possibilités d'action personnelles. Question pour lancer la réflexion :

- Quelles sont mes possibilités de contrecarrer un développement injuste et anti-écologique ?

Effectuer ensuite des recherches sur le net ou dans les magasins et présenter les résultats au groupe :

- Quels sont les ONG et les mouvements sociaux qui se mobilisent contre les confiscations de terres ? Que font ces organisations pour empêcher les confiscations de terres ? Quelle est la portée de leur action ? (Voir les liens plus bas)
- Quels produits du commerce équitable (Fairtrade) ou bio existe-t-il ? Quelles sont les directives de production fournies ? Quel est le lien entre ces produits et l'accaparement des terres ?

## Suggestion 5

### Droits humains et propriété

*Avant de voir le film*

Fournir éventuellement des informations préalables sur la question des droits humains (voir informations générales).

Jeu de simulation : former des petits groupes. Chaque petit groupe reçoit une copie du **document à photocopier 3** et la découpe de façon à obtenir un droit par billet.

Un petit groupe représente une famille. La moitié des familles est issue de pays industrialisés (par ex. la Suisse) l'autre moitié est issue d'un pays pauvre (par ex. l'Ethiopie). L'enseignant/l'enseignante représente la « puissance mondiale ». Après que toutes les familles ont lu leurs droits (répondre éventuellement à des questions de compréhension), la puissance mondiale décide que chaque famille doit renoncer à la moitié de ses droits. Chaque famille décide individuellement quels sont les droits les moins importants pour elle et les abandonne. Après un certain temps (env. 5 min., selon le niveau), la puissance mondiale décide à nouveau que les familles doivent abandonner 10 de leurs droits. Chaque famille n'a donc plus que 5 droits. Elles doivent décider quelle importance elles attribuent à chacun de ces droits avant qu'on leur demande de renoncer une nouvelle fois à 2 droits.

Analyse du jeu en plénière : on examine au sein du groupe quelle famille a conservé tel ou tel droit. Chaque famille explique en énonçant un argument pourquoi elle souhaitait conserver ces trois droits.

Questions destinées à animer la discussion :

- Quelles différences/quels points communs constate-t-on ?
- Les familles ont-elles agi différemment/pris des décisions différentes selon le pays où elles vivent ?
- Qu'est-ce qui était difficile/facile au moment de décider ? Pourquoi ?
- Quels sentiments avait-on au moment de se défaire de ses deux derniers droits ?
- Quelle relation peut-on établir avec son contexte de vie personnel ?

*Après avoir vu le film*

Relire la Déclaration universelle des droits de l'homme (**Document à photocopier 3**).

Réfléchir au sein des petits groupes aux droits dont il était question dans le film de manière directe ou indirecte. Discussion :

- Quels sont, dans le film, les droits que l'on ne respecte pas ? Quels sont les droits que l'on respecte ?

Prendre note des réponses et les comparer en plénière.

Réponses possibles :

- Articles 1 & 2 : les paysans ne sont pas traités comme des personnes égales aux autres.
- Articles 6, 7, 8 : quand les paysans ont voulu déposer plainte, on ne les a pas entendus.
- Article 9 : les paysans craignent d'être mis en prison s'ils résistent.
- Article 17 : les paysans ont été expropriés.
- Article 23 : les paysans se plaignent de ne pas être rémunérés convenablement. On leur a fait de fausses promesses.
- Article 25 : la perte de leur terre menace le bien-être des paysans et leur possibilité de se nourrir et de se loger.

### Suggestions pour approfondir le sujet et questions utiles à la discussion

- **Raisons :** quelles sont les raisons du boom des investissements ?  
*(Crise financière, crise alimentaire, suppression des exportations ; croissance démographique, cf. chapitre 1 du film, minute 5 environ)*
- **Dangers :** quels sont les dangers liés aux achats massifs de terres cultivables dans le monde ?  
*(Influence de la bourse sur le prix des denrées alimentaires, dépendance face au marché mondial, dévaluation, cf. chapitre 1 du film, minute 7 environ)*
- **Changements :** que dit le film à propos de l'évolution et du changement concernant les achats de terres dans le monde ces dernières années ?  
*(Augmentation des spéculations en raison de la crise financière et de la raréfaction des ressources ; avant, c'étaient les grandes multinationales des Etats-Unis et d'Europe qui exploitaient des ressources en Afrique et en Asie, achetaient des terres et investissaient dans d'autres pays. C'était une hiérarchie Nord-Sud. Aujourd'hui, c'est différent : les rapports de force se déploient aussi au niveau Sud-Sud. Par ex. l'Arabie saoudite et l'Inde qui investissent en Ethiopie, en Argentine ou au Brésil, etc. et créent ainsi des fractures. Javier Blas, cf. chapitre 3 du film, minute 16 environ).*
- **« Carte de visite » des personnes interviewées :** par petits groupes, établir une « carte de visite » de chacune des personnes interviewées. Indiquer le nom, l'organisation, la fonction et formuler une phrase ou un argument concernant les objectifs de cette personne.

*(Personnes possibles Devlin Kuyek, Renée Vellvé, représentants de GRAIN; Javier Blas, Journaliste du Financial Times; Jacques Diouf, directeur de la FAO; Dr. Fahd Balghunaim, ministre de l'agriculture en Arabie saoudite; Mohamed Al Amoudi, cheikh d'Arabie saoudite; Ram Karuturi, investisseur indien; Dr. Abrea Deressa, ministre de l'agriculture en Ethiopie; Sisay Awakoukma, paysan éthiopien, Olivier de Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme)*

- **Jeu de combinaison des acteurs: quels éléments faut-il mettre ensemble?** En utilisant le **document à photocopier 1** « Les acteurs », réaliser un jeu d'assemblage. Les cartes découpées sont disposées sur la table. Il s'agit de former des paires (un nom et une déclaration ou un nom et une fonction). Il est possible aussi de réaliser des combinaisons de trois éléments (nom, fonction, déclaration). Selon le niveau du groupe, il est envisageable de pratiquer ce jeu avec les cartes à l'envers.  
Pour les créatifs : les cartes peuvent être illustrées par des dessins afin de faciliter leur repérage.
- **Les investisseurs :** regarder une nouvelle fois le début du chapitre 1 du film. Quels sont les buts des investisseurs ? Pourquoi se sont-ils réunis à New York ? Indiquer sur la carte d'où viennent les investisseurs et où ils souhaitent acheter des terres (**Document à photocopier 2**).  
*(Amérique, Europe, Japon, Corée, Chine, Inde, pays du Golfe/Amérique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie, Afrique, Russie, Europe de l'Est)*
- **L'investisseur Karuturi :** Qui est Ram Karuturi ? Qu'apprend-on sur son exploitation agricole ? Quel est le grand rêve de Karuturi ? Comment entend-il le réaliser ? Quelle histoire raconte-t-il à propos de la création de sa plantation de roses ? Quelles sont peut-être aussi pour lui les autres (vraies) raisons/motivations ? Pourquoi fait-il des investissements en Ethiopie ?  
*(Ram Karuturi vient de l'Inde, de Bangalore. Il est arrivé en 2004 en Ethiopie dans l'idée de créer une plantation de roses. Il représente une nouvelle génération : il a grandi et effectué sa formation en Occident/en Orient; habitant un pays colonisé par le passé, il s'est débarrassé de l'attitude servile de son pays. Il explique qu'il n'a pas offert de rose à son épouse pour la Saint-Valentin, d'où sa volonté de créer maintenant une plantation de roses. En 2004, il a acheté/aménagé une plantation de roses en Ethiopie. Ensuite, il a fait de même au Kenya et par la suite, il a mis sur pied celle que l'on voit dans le film, qui est destinée à devenir un jour la plus grande exploitation productrice de roses au monde. 6500 employés produisent 1,5 millions de roses par jour ! Sur sa nouvelle terre, il entend cultiver 3 millions de tonnes de riz (10 % du marché mondial) et le vendre sous l'appellation de « riz basmati » bien qu'il n'en soit pas ; il admet aussi qu'il ne plantera peut-être pas uniquement du riz mais qu'il pourrait le faire s'il le voulait. Il investit en Ethiopie car le gouvernement a la même philosophie que lui concernant la « mondialisation ». Son rêve : il veut influencer le marché mondial. « C'est ici que nous faisons l'histoire ». Il souhaite aussi investir au Soudan. Il veut produire pour nourrir le monde. Son point de vue « Il faut bien que quelqu'un le fasse ». Il décrit l'ampleur mondiale de sa plantation comme suit : pelleuses : Corée, serres : Equateur, système technique : Israël, moteur : Allemagne, plantes : Inde, plastique : Chine, capital : Inde, les fleurs partent pour l'Europe. Vente : France, Allemagne, Angleterre)*
- **Arabie saoudite :** regarder la **photo 2** (voir fiche photos ou galerie photos dans la partie vidéo du DVD). Rédiger un texte en rapport avec les questions suivantes : quelle est la problématique à laquelle l'Arabie saoudite se trouve confrontée ? Comment l'Arabie saoudite réagit-elle ? Quelles sont les réflexions du roi ? Quelle est l'explication fournie par Balghunaim sur la situation de l'Arabie saoudite ? Quel est ton avis personnel sur cette stratégie ?  
*(L'Arabie saoudite combat la raréfaction de l'eau. En 2008, le roi a décidé de cesser la production nationale de blé et de riz pour protéger les ressources hydriques et de recourir à la production étrangère (par ex. en Ethiopie), cf. chapitre 2 du film))*

- **Ethiopie** : Dans le chapitre 3 du film (min. 19 environ), écouter une nouvelle fois ce que dit Dr. Abrea Deressa. Quelles sont les raisons énoncées par le ministre de l'économie éthiopien pour expliquer la vente des grandes surfaces de terres cultivables ? Noter individuellement les raisons et formuler des arguments pour et contre ces raisons.  
*(Dr. Abrea Deressa, ministre de l'agriculture en Ethiopie : le monde est un village. On doit faire partie du monde, on ne peut pas faire cavalier seul. On doit partager ses connaissances et son expérience. Sinon, on ne peut pas faire partie du marché mondial. Si on ferme la porte, on n'a aucune information, aucune technologie et on n'a aucune chance de faire partie du marché mondial.)*
- **Liquidation – dialogue muet** : accrocher une affiche sur laquelle figure la phrase « Liquidation à 100 % ! Le monde vend ses terres ! » ou « Il faut bien que quelqu'un produise pour nourrir le monde ! ». Il s'ensuit un dialogue silencieux durant lequel chaque élève note ses réflexions sur l'affiche. Celui/celle qui est d'accord/n'est pas d'accord avec l'avis exprimé peut répondre en formulant son avis personnel. Discussion finale : quel est le prix (inconvenient, victime, etc.) à payer pour vendre et produire ?
- **Les effets pour l'Ethiopie** : regarder la **photo 3** (voir fiche photos ou galerie photos dans la partie vidéo du DVD). Discussion : quel est le rapport entre cette image et le sujet ? Quels sont les effets des investissements agricoles effectués en Ethiopie ? Par deux, noter sur deux petits papiers les arguments pour et contre la vente de terres arables. Recueillir tous les billets. Discussion finale : que faudrait-il pour pouvoir prendre des mesures contre les aspects négatifs ?
- **Le scandale de l'or vert** : former deux groupes. Chaque groupe reçoit une citation de Ram Karuturi : 1. « Je sais que ça va faire un scandale, mais parfois les scandales, c'est bien ! » (chapitre 4 du film, minute 25 environ) et 2. « C'est de l'or vert, si vous comprenez ce que je veux dire. » (chap. 4 du film, minute 29 env.). Se demander au sein du groupe ce que signifie cette citation et ce que veut dire par là Karuturi. A-t-on soi-même une expérience personnelle qui concorderait avec l'une de ces citations ? Les groupes se présentent mutuellement leurs réflexions et les complètent au besoin.
- **Les roses** : l'enseignante/l'enseignant apporte une rose en classe. Petit sondage : que signifie cette rose ? Quels sentiments lui associons-nous ? D'où provient cette rose ? Quelle est sa fonction ? Pourquoi achetons-nous des roses ? Regarder ensuite le film. Nouveau petit sondage : quel est le sentiment suscité par cette rose maintenant ? Analyser par petits groupes les difficultés dont il est question dans le contexte de la production de roses de Karuturi. Qu'est-ce que cela signifie quand nous pouvons acheter en Suisse une rose pour le prix de 2 francs ? Quel est le rapport avec les conditions de vie des gens en Ethiopie ? Quelles sont les possibilités de répondre à cette problématique ? Apporter éventuellement des informations sur les roses du commerce équitable (par ex. Max Havelaar).
- **Situation des autochtones** : regarder la **photo 4** (voir fiche photos ou galerie photos dans la partie vidéo du DVD). Rédiger un texte sur la situation des petits paysans d'Ethiopie. Quels sont leurs problèmes, leurs peurs et leurs réactions ?  
*(Les chemins des paysans autochtones sont délabrés. Les investisseurs ont promis de construire une route. Mais ce n'est pas le principal problème des autochtones. Depuis des générations, ils ont vécu ici et réussi à se nourrir, eux et leurs familles. Ils n'ont pas de titres de propriété. Mais c'est ici qu'ils vivaient. Depuis peu, ils ont été chassés par les Indiens. Le gouvernement prétend que la terre est inoccupée mais presque partout, des gens habitent sur les terres en en vivent. La population autochtone n'a pas été avertie. Les investisseurs ont pris possession de la terre sans leur demander leur avis et sans les informer. Depuis l'arrivée des étrangers, il y a davantage*

*d'affrontements entre eux et les autochtones. L'accès à l'eau du bétail et des gens constitue un gros problème. Témoignages des intéressés : « Notre problème majeur, c'est que sans terre, nous n'avons pas de bois et pas d'accès à l'eau. Et pas de terre pour nos bêtes. » « Peut-être que nous devrions prendre les armes. » « Nous nous sommes plaints auprès du service officiel des réclamations. On nous a dit que la terre appartenait à l'Etat. Et que l'on n'avait aucun droit de réclamer. Certains se sont déjà fait arrêter pour avoir réclamé. Nous avons peur de finir en prison si nous protestons. » « J'ai 11 personnes dans ma famille. Je dois les quitter. Les Indiens disent que c'est l'Etat qui leur a donné la terre, ils n'y sont pour rien. Nous devons nous adresser à l'Etat. »)*

- **Madagascar, le cas de Daewoo :** dans le film, on décrit le cas de Daewoo à Madagascar. De quoi s'agit-il, que s'est-il passé ? Effectuer des recherches sur Internet. Que dit Diouf, le directeur de la FAO, à ce sujet ?

*(Le risque que le peuple se révolte est grand. Le cas de Daewoo à Madagascar le démontre. Le gouvernement a donné les terres en fermage pour 99 ans sans intérêts, sans paiement, sans impôts. Le peuple a protesté et le gouvernement a dû annuler les négociations. Ce cas a été découvert par le Financial Times/Javier Blas (voir chapitre 6 du film).*

- **Contrats pour l'achat des terres cultivables :** quelles sont les dispositions existantes en Ethiopie ? Que dit Karuturi à ce sujet ? Quelles sont les difficultés qui en résultent ?

*(Le contrat fixe uniquement le prix du fermage : 10 dollars par hectare et par an. Les six premiers mois sont gratuits. Le contrat n'exige pas la création d'emplois ou le développement de l'infrastructure (la construction d'hôpitaux ou d'écoles). « Mais nous le faisons quand même, c'est notre philosophie » dit Karuturi.)*

- **Exportations :** pourquoi est-il problématique pour les pays en développement de ne produire que pour l'exportation, comme l'envisage le Dr Abera Deressa ? Etudier à ce sujet ce qui est dit dans le chapitre 7 du film.

*(Beaucoup de gens n'ont pas assez à manger bien qu'il y ait suffisamment de terrain fertile. Ils n'ont pas d'argent pour payer le fermage de la terre que le gouvernement leur attribue. Certains pratiquent illégalement l'agriculture sur la terre des Indiens. Schutter pense même que les pays en développement continuent d'être assujettis à un système comme à l'époque coloniale. Ils produisent pour les pays industrialisés et comptent sur l'argent. Ils sont dépendants du marché.)*

- **Dispositions internationales :** quelles sont les mesures qui permettraient de réguler le problème de l'accaparement des terres ? Quelles sont les difficultés qui y sont liées ? Regarder une nouvelle fois à ce sujet le chapitre 6 du film (minute 37 environ).

- **Le pouvoir des ONG :** comment les organisations non gouvernementales se mobilisent-elles dans la lutte contre l'accaparement des terres ? Etudier attentivement les propos tenus par Devlin Kuyek (minute 8) et Renée Vellvé (min. 39 et 51 environ) et effectuer des recherches appropriées sur Internet (par ex. GRAIN, Ekta Parishad, Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra). Voir également les informations générales.

- **Renée Vellvé :** quelle est la méthode proposée par Renée Vellvé pour améliorer la situation ? Discuter en plénière des avantages et des inconvénients/des difficultés d'une telle démarche. Regarder une nouvelle fois le chapitre 7 du film (minute 51 environ).

*(Elle propose de décentraliser l'administration des terres arables et d'associer la population locale à l'administration respectivement aux décisions concernant la vente. La population pourrait ainsi préserver son autonomie et ne serait pas aussi fortement dépendante de l'aide alimentaire.)*



- **Agro-carburants** : en quoi la nouvelle tendance, dans les pays occidentaux surtout, d’opter pour les agrocarburants a-t-elle un rapport avec la question de l’accaparement des terres ? (*Karuturi entend par exemple cultiver du maïs et des palmiers à huile dans sa plus grande exploitation. On produit ainsi des agrocarburants qui sont de plus en plus demandés par les pays industrialisés. Les petits paysans des pays en développement sont en partie chassés de leurs terres pour permettre la production des agrocarburants à grande échelle.*)
- **Investissements concernant les terres en Suisse** : effectuer des recherches sur Internet : que savons-nous de la vente de terrains en Suisse à des investisseurs étrangers (Ex. : Andermatt, St. Moritz, Bürgenstock, e.a.) ? Recueillir des avis positifs/négatifs de la part de la population. Réaliser éventuellement des interviews avec des personnes concernées (habitants de villages de montagne, touristes, syndics, etc.).
- **Voir aussi le dossier pédagogique réalisé par E-media et Alliance Sud :**  
[www.alliancesud.ch/fr/documentation/projets/histoire-vivante/planete-a-vendre](http://www.alliancesud.ch/fr/documentation/projets/histoire-vivante/planete-a-vendre)

### Médias permettant d’approfondir le sujet

- *Une seule terre pour nourrir les hommes.* Florence Thinar et Loïc Le Gall, Gallimard, 2009. Cycles 2 et 3
- *Pommes du savoir – Les sols du monde pourront-ils nourrir 9 milliards d’humains?* Y. Coquet, A. Ruellan. Le Pommier, Les Petites Pommes du Savoir, 2010. Cycle 3 et Postobligatoire
- *Des bulles sur les marchés agricoles.* 4 luttes pour la souveraineté alimentaire. Gilles Calza, Valérie Bouloudani, Nathalie Freudiger, ... [et al.] GRAD, 2005. Cycle 3 et Postobligatoire
- *Faut-il encourager l’utilisation des agrocarburants comme alternative au pétrole?* FED, Fondation Dialogue, Fiche argumentaire (méthode « Jeunesse débat », 2007. Cycle 3 et Postobligatoire
- *Faut-il ne consommer que des produits alimentaires locaux?* Carole Aubert, Fondation Dialogue. FED, Jeunesse débat, Fiche argumentaire, 2012. Cycle 3 et Postobligatoire
- *Ces graines qui nourrissent le monde: blé, riz, maïs & les autres.* Christine Imhof-Hänecke, Marianne Gujer, Urs Fankhauser, Alliance Sud, 2008. Mallette pédagogique sur les aliments de base

### Liens

<http://landportal.info/fr> Portail sur la terre, avec de nombreux graphismes et informations

[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch) Direction du Développement et de la Coopération (DDC), Suisse

[www.fao.org](http://www.fao.org) Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture

[www.alliancesud.ch](http://www.alliancesud.ch) organisation de développement représentant les intérêts des six organisations d’entraide suisses Swissaid, Action de carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas, EPER

[www.painpourleprochain.ch](http://www.painpourleprochain.ch) Pain pour le prochain, service pour le développement des Eglises protestantes de Suisse

[www.amnesty.ch](http://www.amnesty.ch) Amnesty International, mouvement mondial regroupant des personnes qui défendent et soutiennent les droits de l’homme

[www.humanrights.ch](http://www.humanrights.ch) plate-forme d’information sur les droits humains

[www.ektaparishad.com](http://www.ektaparishad.com) | [www.cesci.ch](http://www.cesci.ch) mouvement social parti de la base qui défend les droits des groupes de la population les plus pauvres.

[www.mst.org.br](http://www.mst.org.br) Organisation qui défend les droits fonciers (le droit à la terre)

[www.fian.org](http://www.fian.org) ONG «Fighting Hunger with Human Rights»

---

**Adresses/commandes**

Films pour un seul monde  
Monbijoustrasse 31, 3001 Berne  
Tél. 031 398 20 88/Fax 031 398 20 87  
[www.filmeeinewelt.ch/mail@filmeeinewelt.ch](http://www.filmeeinewelt.ch/mail@filmeeinewelt.ch)

éducation21  
Monbijoustrasse 29, 3001 Berne  
[www.education21.ch](http://www.education21.ch)

## Ce que dit la population rurale

Comment les paysans concernés s'expriment-t-ils sur leur situation ?



**Les paysans qui sont chassés**

---

---

---

---

---



**Sisay Awakoukma, un paysan qui reçoit une aide alimentaire**

---

---

---

---

---



**Les paysans qui cherchent à travailler**

---

---

---

---

---

Quelles pourraient être les raisons qui expliquent les avis exprimés par les personnes interviewées ?

---

---

---

---

---

---

---

---

## Solutions «Ce que dit la population rurale»

### Les paysans qui se font chasser :

- « Personne ne nous a prévenus. Ils sont arrivés directement, comme ça. On ne nous a rien dit. Ils ont pris la terre de force, et le gouvernement ne nous a même pas demandé notre avis.»
- « Notre crainte, si on nous prend cette rivière, c'est qu'on n'aura plus de bois pour cuisiner, et surtout plus d'eau et de pâturages pour nos bêtes. »
- « Nos bêtes ne pourront plus aller nulle part. Il faudra peut être qu'on ait recours aux armes. »
- « Ceux du village de Bachara ont manifesté. On leur a répondu que c'est l'Etat qui l'a donné aux Indiens, et qu'ils n'ont pas à revendiquer, ni à protester. Plusieurs personnes ont même été jetées en prison à cause de ça. Nous on a peur de ça aussi. On a peur que si on proteste auprès des autorités, ils nous jettent en prison. »
- « J'ai 11 personnes dans ma famille. Je vais les laisser et partir. Et l'Etat, de toute façon on ne peut plus aller le voir. Les Indiens nous disent : c'est votre gouvernement qui nous a donné ces terres. Pourquoi vous venez vous plaindre chez nous ? Vous n'allez qu'à vous adresser à eux ! »

### Sisay Awakoukma, paysan qui reçoit une aide alimentaire :

- Il loue des terres mais comme il a 9 enfants, il ne produit pas assez pour les nourrir. « Chez nous, toutes les familles perçoivent une aide alimentaire, sauf les plus riches. Cette aide, ils la donnent pour toute la famille, mais c'est jamais assez. Quand ils en donnent pour trois ou quatre, on est souvent dix à devoir manger avec... »
- « Nous, on aimerait bien que le maïs des Indiens reste ici. On pourrait en acheter quand on a faim plutôt qu'il parte dans un autre pays ! En tout cas, au lieu de dépendre de l'aide alimentaire, on préférerait pouvoir l'acheter, c'est quand même chez nous que ce maïs est produit ! »

### Les paysans désireux de travailler :

- « Les indiens, quand ils sont arrivés, ils nous ont promis 25 birr par personne et par jour. Mais là, en fait, ils ne paient que 7 ou 8 birr ! C'est beaucoup moins que ce qu'ils avaient promis ! Cela ne correspond pas à la tâche. Donc on veut bien travailler, mais s'ils nous augmentent. »

## Fiche pratique photos



## Jeu de simulation à propos des terres cultivables

### Description du jeu :

En Ethiopie, une surface très importante de terre fertile (20 x 20 km) est disponible et deux investisseurs s'y intéressent (Karuturi & Al Kurdi). Le ministre de l'économie a déjà accepté non officiellement de vendre la terre à l'investisseur. Par les médias, la population apprend que le ministre de l'économie prévoit de conclure la vente le jour x. Les petits paysans qui vivent sur cette surface agricole ne sont pas d'accord avec cette vente car elle menace leur subsistance. Les ONG sonnent l'alarme dans des forums internationaux car elles se préoccupent du bien-être de la population. Le président de l'institut de négociation dont la position est neutre, Globalmundo, invite les représentants de toutes les parties concernées autour d'une table. Le directeur de la FAO et quelques observateurs indépendants sont également invités.

Le but de la négociation est de trouver des réponses à la question suivante : quelle sera à l'avenir la physionomie de cette surface de terre cultivable ?

### Instructions & rôles :

Pour les rôles, utiliser le document « Les acteurs ». Les rôles sont distribués (selon la taille du groupe et le niveau de la classe, on prévoira une ou deux personnes ; les rôles devraient être répartis de manière égale). Le reste du groupe a le rôle d'observateurs/d'observatrices indépendants.

*Les acteurs* : notent des arguments (2 au moins) concernant la manière dont ils entendent convaincre leurs adversaires. Ils passent en revue à cet effet les arguments énoncés dans le film. Pour la préparation, il est possible d'utiliser aussi les déclarations du document à photocopier « Les acteurs ».

*Les observateurs indépendants* : analysent la discussion.

Questions de base : comment se déroule la discussion ? Quelles sont les astuces utilisées par les différentes parties pour défendre leurs arguments ? Quelles sont les forces en présence ? Quelles sont les alliances conclues ? Quelles sont les vérités mensongères que l'on répand ? Etc.

*Modération de la discussion/président/e de l'institut de négociation indépendant* : l'enseignant/e s'en chargera de préférence. Cette personne dirige les négociations et les clôt. Elle dirige aussi la discussion qui permet d'analyser le déroulement.

### Temps prévu :

Cette suggestion nécessite en tout 2 leçons, de préférence une double leçon. Possible répartition du temps :

- Etude des rôles : 20 minutes
- Négociations : 40 minutes
- Analyse : 30 minutes
- Discussion finale : 10 minutes

### Négociations :

1. Le modérateur ouvre les négociations. Il s'efforce de donner la parole à chaque partie. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.
2. Quand chaque partie a exposé sa position, on essaie de trouver une solution.
3. Au bout de 40 minutes, le modérateur clôt les négociations et récapitule les résultats de ces dernières (de préférence par écrit sur une affiche).
4. Après les négociations, les observateurs sont les premiers à rendre compte de leur analyse.
5. Ensuite, le résultat – la négociation – est analysée collectivement par tous.

### Questions utiles pour l'analyse :

- Qui est satisfait du résultat ? Pourquoi/Pourquoi pas ?
- Dans quel climat la négociation a-t-elle eu lieu ? Peut-on distinguer différents stades ? Pourquoi ?
- Certaines structures du pouvoir ou dépendances sont-elles apparues ? Lesquelles ? Comment se sont-elles manifestées ?
- Aurait-il été possible d'aboutir à une autre solution plus satisfaisante ? Laquelle ? Pourquoi ne s'est-elle pas imposée ?

### Discussion finale :

En quoi la négociation jouée se distingue-t-elle/se rapproche-t-elle de la réalité présentée dans le film ? Quels sont les parallèles ? Quelles sont les différences ?

## Les acteurs

<b>Javier Blas</b>	Journaliste du Financial Times	« La solution la plus évidente pour les gouvernements était d'aller à l'étranger, dans des pays qui ont de la terre, pour produire eux même ce dont ils ont besoin. »
<b>Devlin Kuyek</b>	Collaborateur de l'ONG GRAIN	« Entre 2000 et 2007, le montant des capitaux spéculatifs investis dans les matières premières agricoles est passé de 5 milliards de dollars à 175 milliards de dollars. »
<b>Renée Vellvé</b>	Collaboratrice de l'ONG GRAIN	« De notre point de vue ce « land-grabbing » n'est absolument pas la solution à la crise alimentaire. » « Si les gouvernements ne font rien pour arrêter cet accaparement des terres, les mouvements populaires le feront. » « Ce genre d'agriculture et de système alimentaire est très dangereux pour nous. »
<b>Jacques Diouf</b>	Directeur de la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	« Nous devons doubler la production agricole entre maintenant et 2050. »
<b>Olivier Schutter</b>	Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme	« C'est un nouveau grand Monopoly mondial pour l'acquisition de terres arables... » « Le scénario nous le connaissons, et c'est celui qu'on a connu depuis la fin de la période coloniale. »
<b>Dr. Fahd Balghunaim</b>	Ministre de l'agriculture, Arabie Saoudite	« C'est vrai que les conditions dans notre pays ne nous permettent pas de produire du blé de façon durable, ce n'est plus possible (...) nous devons aller produire ailleurs »
<b>Ram Karuturi</b>	Investisseur indien	« Ce sera la plus grande ferme de roses du monde. » « Je sais que ça va faire un scandale, mais parfois les scandales c'est bien ! »
<b>Dr. Abrea Deressa</b>	Ministre de l'agriculture, Ethiopie	« Si vous avez l'argent, vous pouvez acheter de la nourriture n'importe où dans le monde. »
<b>Usamah Al Kurdi</b>	P.D.G. d'Agroinvest, Arabie saoudite	« Nous prévoyons d'investir dans un premier temps environ 250 millions de dollars à l'étranger. Mais grâce à l'effet de levier, notre investissement pourrait à terme aller jusqu'à un milliard de dollars. »
<b>Sisay Awakoukma</b>	A la tête d'une famille de 11 personnes, Ethiopie	« Nous, on aimerait bien que le maïs des Indiens reste ici. (...) On pourrait en acheter quand on a faim plutôt qu'il parte dans un autre pays ! »
<b>Paysan x</b>	Paysan sans travail, Ethiopie	« Nous voulons travailler. Mais nous gagnons moins que ce qu'ils nous ont promis. »
<b>Paysan y</b>	Gardien de troupeau, Ethiopie	« Ils ont pris la terre de force, et le gouvernement ne nous a même pas demandé notre avis. » « Notre crainte, si on nous prend cette rivière, c'est qu'on n'aura plus de bois pour cuisiner, et surtout plus d'eau et de pâturages pour nos bêtes. Il faudra peut être qu'on ait recours aux armes. »



## Déclaration universelle des droits de l'homme

### Article 1 – Liberté, égalité, fraternité

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

### Article 2 – Non-discrimination

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

### Article 3 – Droit à la vie et à la liberté

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

### Article 4 – Interdiction de l'esclavage

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

### Article 5 – Interdiction de la torture

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

### Article 6 – Reconnaissance de la personnalité juridique

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

### Article 7 – Egalité devant la loi

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

### Article 8 – Droit à une protection juridique

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

### Article 9 – Protection contre les arrestations arbitraires

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

### Article 10 – Droit à une procédure judiciaire équitable

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

### Article 11 – Présomption d'innocence

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.
2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

### Article 12 – Protection de la sphère privée

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

### Article 13 – Libre circulation et liberté de quitter un pays

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

### Article 14 – Droit à l'asile

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

### Article 15 – Droit à une nationalité

1. Tout individu a droit à une nationalité.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

### Article 16 – Droit de se marier, de fonder une famille

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.
2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.
3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

### Article 17 – Droit à la propriété

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

### Article 18 – Liberté de pensée, de conscience et de religion

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

**Article 19 – Liberté d'opinion et d'expression**

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

**Article 20 – Liberté de réunion et d'association**

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

**Article 21 – Droit de vote**

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

**Article 22 – Droit à la sécurité sociale**

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

**Article 23 – Droit au travail et à un salaire égal**

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

**Article 24 – Droit au repos et aux loisirs**

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

**Article 25 – Droit au bien-être**

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

**Article 26 – Droit à l'éducation et à la formation**

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

**Article 27 – Libre choix de la vie culturelle**

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

**Article 28 – Ordre social et international**

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente déclaration puissent y trouver plein effet.

**Article 29 – Devoirs de chaque individu**

1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.
2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.
3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

**Article 30 – Interprétation**

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Carte du monde

